

La condition de la femme à Nanterre n'est pas différente d'ailleurs. C'est pourtant par une femme que Nanterre est entrée dans l'histoire.

Il y a cent ans: les femmes

Si sainte Geneviève y est honorée par un pèlerinage, c'est plus pour invoquer sa protection que pour reconnaître la femme politique, proche de la reine Clotilde et dont les entreprises en faveur des Parisiens relèvent plus de l'action énergique que du miracle.

Depuis 1818 on couronne une rosière, jeune fille vertueuse, de conduite irréprochable, dévouée à la famille, respectueuse des devoirs religieux.

Elle est choisie par le maire, le curé, et les dames patronnesses membres du bureau de bienfaisance. La cérémonie officialise une véritable soumission aux valeurs honorées. L'exclusion du curé en 1900 pour le choix de la candidate ne modifie pas fondamentalement le sens de l'institution, celle-ci reste la consécration de la femme, gardienne des vertus domestiques, dont les préceptes sont observés dès les jeux d'enfants annoncés au programme de la fête: « Course au drapeau pour les jeunes gens et jeux de ciseaux pour les demoiselles ». A l'école, « la science du ménage », qui doit retenir l'époux au foyer, est enseignée aux filles.

La situation sociale des ouvrières constitue un facteur aggravant.

Le *journal de Nanterre* du 28 février 1904 publie la « lettre d'une maman » qui suggère pour aider les pauvres, de faire enseigner à l'école « l'art d'accommoder les restes ».

L'éducation dispensée réduit la pauvreté à une fatalité, elle déconseille aux femmes le travail en usine « pour quelques sous » et les dissuade de toute velléité d'émancipation.

Si l'art d'emballoter les poupons est acquis très tôt, leur conception reste un sujet tabou. La contraception est du domaine confidentiel dans les milieux éclairés et consiste en des remèdes de bonne femme pour les ignorantes. La fille abandonnée après avoir « péché » subit l'opprobre de son entourage et perd son emploi. Elle peut avoir recours à la « faiseuse d'anges » ou tenter elle-même au péril de sa vie des manœuvres abortives. Le désarroi peut conduire aux actes les plus désespérés; le journal du 3 août 1900 relate l'arrestation d'une jeune demoiselle inculpée d'infanticide, le cadavre de son enfant a été découvert lors du curage de la fosse d'aisance, aucun mot n'évoque la responsabilité du père.

Absentes de la vie politique et des organes de décision, municipaux ou associatifs, les femmes

sont cantonnées dans les associations dont la vocation répond à l'idéologie ambiante, comme les ouvroirs, la crèche ou les Dames françaises (Croix-Rouge); seule la directrice d'une école de filles est membre du conseil de l'association philotechnique.

Les préceptes inculqués se heurtent aux réalités sociales, les femmes sont par nécessité bien présentes dans le monde du travail et n'ont pas loisir de fréquenter les cours de danse et de maintien proposés par monsieur J. Molina Da Silva.

Elles exercent les métiers traditionnellement réputés féminins:



institutrices des écoles de filles, nourrices, couturières, blanchisseuses, marchandes, domestiques et ouvrières en usine. La fonction de garde-barrière est attachée à la profession du mari, chef de gare, logé sur place. On remarque dans l'annuaire commercial trois pharmaciens mais



Au Petit-Nanterre, l'eau des puits étant trop calcaire pour la lessive, c'est dans la Seine que les ménagères lavent le linge.



collection M^{me} et M. Buisson

Blanchisseuses et repasseuses exercent un métier pénible. Le maniement des fers à repasser provoque des déformations invalidantes des os du poignet.

une herboriste. Cultivatrices ou nourrisseuses, exploitantes de lavoir, d'une fabrique de corsets ou d'une boyauderie, c'est par le veuvage que les femmes accèdent le plus souvent au rang de chef de petite entreprise, à caractère familial. Les conditions de travail des femmes sont particulièrement éprouvantes, tant physiquement que psychologiquement. Aux conditions communes aux travailleurs s'ajoutent les vexations, ou harcèlements des chefs et des employeurs. Maltraitées, elles sont à travail égal plus mal payées que les hommes et des amendes déduites du salaire pénalisent les absences au poste de travail.

Les mesures de protection répondent à un souci nataliste, elles visent à protéger l'enfant et



La rosière, gardienne des vertus domestiques se rend à l'église au bras du maire.

la mère sans aller jusqu'à la protection économique. En 1897, dans une réunion publique, le député de la circonscription suggère la création d'un impôt frappant les chasses gardées et dont le revenu permettrait de payer une prime aux mères de famille pour chaque naissance. Un article paru dans *le journal de Nan-*



La dénomination « des belles femmes » donnée à une place du centre ancien est peut-être un hommage rendu involontairement aux « ménagères » chargées de la corvée d'eau à la fontaine publique.

terre du 29 octobre 1899, rappelle aux industriels que la loi du 2 novembre 1892 limite à 60 heures, la durée du travail hebdomadaire pour les ouvriers et ouvrières âgés de 16 à 18 ans. La durée quotidienne du travail pour les femmes et les enfants sera légalement fixée à 10 heures, en mars 1900.

Il faudra attendre 1909 pour que soit votée une loi autorisant les femmes en couches à interrompre leur travail pendant huit semaines sans être licenciées, cependant le congé n'est pas obligatoire et n'est pas rémunéré.

C'est en inaugurant l'ouvrier du Plateau et l'œuvre du trousseau, que le maire affirme que « la femme n'est plus considérée comme un être inférieur tout au plus capable d'élever des enfants et que la République l'a remise à sa vraie place », ces affirmations condescendantes ne correspondent pas à la réalité, et la marche vers l'égalité des droits sera encore longue, très longue.



Robert CORNAILLE
Société d'Histoire
de Nanterre